

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2015

---

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° SPE1756

présenté par

M. Ferrand, rapporteur général, Mme Untermaier, rapporteure thématique M. Castaner, rapporteur thématique M. Grandguillaume, rapporteur thématique M. Robiliard, rapporteur thématique M. Savary, rapporteur thématique M. Tourret, rapporteur thématique M. Travert, rapporteur thématique et Mme Valter, rapporteure thématique

---

## ARTICLE 16

I. – Après l'alinéa 10, insérer l'alinéa suivant :

« 3° L'article 1<sup>er</sup>-2, est ainsi modifié : ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 11, supprimer la référence :

« de l'article 1<sup>er</sup>-2 ».

III. – En conséquence, après le même alinéa 11, insérer l'alinéa suivant :

« b) Au dernier alinéa, après le mot : « offices », sont insérés les mots : « de commissaire-priseur judiciaire » ; ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.